



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 25 juin à 20h00, Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppli

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal N° 04/2012 relatif à une demande de crédit de CHF 175'000.00 pour l'achat d'une nouvelle balayeuse pour le service de la voirie communale
- ouï le rapport de la Commission ad hoc
- ouï le rapport de la Commission des Finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accorder le crédit de CHF 173'000.00 pour l'achat d'une nouvelle balayeuse pour le service de voirie communale ;
2. de financer cet achat par la trésorerie courante communale ;
3. d'amortir cette dépense dans l'année où elle a lieu par la provision achats – matériel et machines

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 25 juin 2012

Le Président

Jean-Marc Schlaeppli



La Secrétaire

Isabelle Vouillamoz